

BULLETIN D'INSCRIPTION

SÉJOUR POUR LES FÉMININES du Comité Régional AUVERGNE RHÔNE ALPES du 28 septembre au 1^{er} octobre 2018 à REMUZAT (DRÔME)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

tél fixe : ____-____-____-____-____ et/ou tél portable : : ____-____-____-____-____

adresse mail : _____

(merci de l'inscrire le plus lisiblement possible)

N° de licence FFCT : _____ (Uniquement Vélo Rando ou Vélo Sport)

Club : _____ N° du club : _____

Coût du séjour : 185 €

Je règle à titre d'acompte la somme de 85 € à l'ordre du Comité Régional AUVERGNE RHONE ALPES de Cyclotourisme. L'acompte sera encaissé à titre de réservation.

Vous avez la possibilité de souscrire l'assurance annulation au niveau de la FFCT. Dans ce cas, le formulaire Allianz - FFCT (ci-joint) doit être renvoyé rempli et IMPÉRATIVEMENT MIS DANS LA MÊME ENVELOPPE QUE LE BULLETIN D'INSCRIPTION - accompagné du chèque de 8 € libellé à l'ordre de la F.F.C.T.

Le solde, d'un montant de 100 €, valant inscription définitive, est à envoyer au plus tard le 15 JUILLET 2018 à Marie France PUJEAUT : Trésorière adjointe du CoReg et membre de la Commission Féminine du CoReg

L'inscription sera prise en compte à réception de ce bulletin, accompagné du chèque d'acompte de 85 €. **Tout solde non parvenu au 15 juillet entraînera l'annulation de l'inscription.** Le chèque du solde sera mis en encaissement à compter du 15 juillet. Les chèques vacances sont acceptés.

A.....le.....Signature :

INFORMATIONS UTILES

Hébergement : Village-Club Les Lavandes - 26510 REMUZAT - Tél : 04 75 27 86 00

Vous trouverez toutes les informations sur votre lieu d'hébergement en cliquant sur :

<https://www.neaclub.com>

Choisir : Destinations : Les Lavandes – Drôme Provençale à Rémuzat

La commission féminine du Comité Régional Auvergne Rhône Alpes de Cyclotourisme organise cette année un séjour de 4 jours exclusivement réservé aux féminines licenciées à la FFCT et demeurant en Auvergne – Rhône-Alpes (soit adhérentes de clubs FFCT, soit membres individuelles).



LE PARADIS DES CYCLISTES.....

A 30 km de Nyons, à une altitude de 460 m, le village club Les Lavandes est implanté au cœur du village provençal de Rémuzat, dans un agréable parc, calme et arboré. Le pays de Rémuzat, situé au cœur des Baronnies Provençales est un lieu de prédilection pour la pratique du cyclotourisme. Entre Vercors et Ventoux, ce massif calcaire s'étend sur la Drôme et les Hautes Alpes. Le cycliste enchaînant les cols oublie les limites administratives napoléoniennes pour profiter des paysages exceptionnels.

Le tarif comprend la pension complète vin inclus (café non compris) du dîner du 1er jour (vendredi 28), au déjeuner du dernier jour (lundi 1er), l'encadrement des parcours et les soirées organisées.

Le repas de midi sera sous forme de pique-nique, **l'hébergement sera en chambres de 2 à 3 lits**, le linge de toilette est fourni et des locaux sont prévus pour entreposer les vélos.

Les parcours étant en étoile, nous prendrons tous les repas du soir, les petits déjeuners au « Village Les LAVANDES » où nous serons hébergés, les 3 nuits durant.

Le vendredi 28 septembre, une activité cyclotouriste est proposée. Départ du « Village Les Lavandes » à 10 h 30. Possibilité de laisser ses bagages dans une salle sécurisée. Possession des chambres à partir de 17 h. Il est demandé à chacune de prévoir son pique-nique du vendredi 28 midi .

Le lundi 1er octobre, les chambres doivent être libérées avant 9h. Une activité cyclotouriste aura également lieu sur la journée, avec possibilité d'entreposer ses bagages dans une salle sécurisée. Plusieurs parcours vous seront proposés chaque jour avec des difficultés et des distances adaptées à chacun des groupes.

Nombre de places : 80.

Contacts : Nicole OUIILLON : 06 08 94 38 99 - ouillon.nicole@wanadoo.fr
ou Danielle GUILLEMOT : 06 89 33 36 62 - danielle.guillemot1956@gmail.com
ou Secrétariat du Comité Régional Auvergne Rhône Alpes de Cyclotourisme
(ffct.lra@gmail.com) au 04 74 19 16 17 les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h 45 et de 13h à 14h – secrétariat fermé les mercredis et durant une partie des vacances scolaires.

Bulletin à renvoyer à : Comité Régional Auvergne - Rhône-Alpes de Cyclotourisme - CROS Rhône-Alpes - 16 place Jean-Jacques Rousseau – CS 92013
38307 BOURGOIN-JALLIEU CEDEX

Accompagné d'un chèque d'acompte de 85 € à l'ordre de : **Comité Régional Auvergne - Rhône-Alpes de cyclotourisme**

Le solde de 100 € à l'ordre de : **Comité Régional Auvergne - Rhône-Alpes de cyclotourisme** sera à régler **avant le 15 JUILLET 2018** et à adresser à :

Marie France PUJEAUT : Trésorière adjointe du CoReg et membre de la Commission Féminine du CoReg
- 60, rue Voltaire - résidence Voltaire - 01100 OYONNAX